

# Choisey... Comm'une info

Bulletin semestriel

Octobre 2016

## ○ Edito

Ce premier semestre 2016 a été l'occasion pour les membres de la municipalité de contribuer au respect et à l'aboutissement des engagements pris lors de la campagne de 2014. En seulement deux années, de nombreuses actions parfois invisibles aux yeux de nos concitoyens ont été conduites (chaque dossier ouvert nécessitant, en effet, une mise à jour et des rectificatifs importants à apporter). Tout ceci a pu être accompli grâce à l'investissement, à l'implication et au travail de la majorité des élus.

Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, d'autres projets non prévus initialement en raison de l'endettement antérieur important de notre commune ont tout de même été menés. Il s'agit notamment de l'enrobage du parking de la salle des fêtes, de la mise en sécurité de certaines rues, de différents travaux... En définitive, ce sont les petites initiatives qui donnent naissance à des projets !

Par contre, les élus et certains citoyens n'ont pu que déplorer en ce début d'année, des actions de vandalisme et d'incivilités à proximité de la salle des fêtes (atelier communal, salle communale, local pétanque, portillon du boulodrome arraché,...). Un renforcement des tournées de la police la nuit a été sollicité par la municipalité. Néanmoins, n'hésitez pas à composer le 17, si vous constatez nuisances et actes de malveillance dans le village.

Côté zone commerciale des évolutions verront le jour avec l'ouverture prochaine d'un restaurant KFC, une modification du sens de la circulation au niveau de la zone des Gagnières. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la gestion des zones commerciales relèvera désormais de la compétence des communautés d'Agglomérations. Ainsi, la gestion de la zone de Choisey sera transférée au Grand Dole. Ce second semestre 2016 sera donc consacré prioritairement à l'organisation du transfert de notre zone, mais aussi, à d'autres réflexions telles que l'étude relative à la construction d'une résidence sénior (l'achat de la motte féodale ayant été finalisé) et l'opération réfection « cœur de village ».

Bonne rentrée à toutes et tous !

Marie-Ange BOICHUT - 1<sup>ère</sup> Adjointe

## ○ CHOISEY en action

### Site internet de Choisey : c'est parti !

The screenshot shows the homepage of the Choisey website. At the top, there is a navigation menu with tabs for 'LE VILLAGE', 'LA VIE MUNICIPALE', 'CADRE DE VIE', 'JEUNESSE SOLIDARITE', 'VIE ASSOCIATIVE', and 'LA MAIRIE VOTRE INF-ORM'. Below the menu, there is a search bar and a section titled 'AGENDA CABOTIN' with a list of events: '25 Septembre 2016: Repas de la Paroisse', '2 Octobre 2016: Lots du Comité des Fêtes', '16 Octobre 2016: Bourée à la polyculture', '21 Octobre 2016: Conférence "Les Forges Baudin de Toussain le Château"', and '5 Novembre 2016: Dînée du Comité des Fêtes'. There is also a section 'VOTRE MAIRE EN 1 CLIC !' with contact information for the Mayor: '21 rue d'Amont / 39100 Choisey', 'Mairie Choisey', 'Tél: 03 84 79 60 40', 'Fax: 03 84 79 60 49', and 'Email: mairie@choisey.fr'. The page also features a weather widget for Choisey showing 22°C and a date of 22 September 2016.

Depuis le mois de mars 2016, le site internet de notre commune est en ligne. En plus des bulletins municipaux, ce moyen de communication permet de vous apporter, en outre, les informations et les actualités relatives au village dans un délai rapide. Nous avons souhaité une configuration accueillante et pratique d'utilisation. Nous espérons que ce site vous apporte entière satisfaction. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions afin que nous puissions au mieux répondre à vos besoins.

Marie-Ange BOICHUT

## Côté cadre de vie et VRD : quoi de nouveau ?

### Coup de jeune pour le parking de la salle des fêtes !

En avril, le parking de notre salle communale a enfin fait l'objet d'une réfection totale avec pose d'enrobé, de bordures, marquage de places de parking et réaménagement paysagé. Choisy offre à présent un accueil du public digne de notre temps !! Coût de l'opération 50 126 euros HT (Hors Taxe).

Marie-Ange BOICHUT



### Sécurisation de certaines rues du village

Face au constat de vitesses excessives dans notre commune, la municipalité a décidé de démarrer un plan de sécurisation de certaines rues. Ainsi, des ralentisseurs ont été installés au niveau de la rue sous les vignes et de la rue des larges pierres. Coût de l'opération 47 191 euros HT.

Marie-Ange BOICHUT



Pour terminer ce chapitre VRD, des travaux de réfection des avaloirs et des tampons d'égouts ont été réalisés.

## Côté bâtiments : quels travaux en ce premier semestre



### Ecole primaire

Réhabilitation totale du hall d'entrée avec montée d'escaliers (les derniers travaux datant d'avant 1989) avec réfection du réseau de distribution internet, du réseau électrique et passage des différents câbles sous goulottes, réfection totale des peintures après changement de porte de la classe de CP et pose d'un soubassement dans la montée d'escaliers. L'ensemble des travaux, comprenant aussi la reprise partielle de la toiture sur l'outreau central, s'élève à 14 420 euros. D'autres réajustements et aménagements ont été réalisés à l'école primaire et maternelle afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des institutrices (étagères, supports et panneaux d'affichage).



aménagements ont été réalisés à l'école primaire et maternelle afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des institutrices (étagères, supports et panneaux d'affichage).

Jean BANDERIER



### Vestiaires du stade, contrôle des accès bâtiments

La mise en place de barillettes électroniques au niveau des 4 portes des vestiaires du stade permet désormais le contrôle des accès : une autorisation sera désormais donnée aux seules personnes responsables dans des créneaux horaires définis conjointement. En dehors de ces horaires, les utilisateurs devront passer en mairie afin de réserver les locaux et disposer de la clef attribuée. Le remplacement des deux volets obsolètes sur les entrées par des portes métalliques a permis de renforcer la sécurisation des locaux (travaux en interne de notre agent technique Pierre DARPHIN).

Jean BANDERIER

### Atelier communal

Plusieurs fois vandalisés, les volets roulants en PVC des deux garages ont été protégés par des portes métalliques coulissantes (travaux en interne de notre agent technique Pierre DARPHIN).

Jean BANDERIER



## Départ d'un employé municipal

Dans le cadre du transfert de la gestion des zones commerciales de Choisey à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ; le contrat à durée déterminée de M. Frédéric RAMEAUX, agent technique n'a pas été reconduit au-delà du 30 juin 2016. La commune compte à présent deux employés techniques : M. Pierre DARPHIN et M. Nicolas MESSAGER. La répartition de la charge de travail de ces deux agents a été revue afin d'organiser la période de transition de juillet à décembre 2016. La tonte des zones commerciales et de la route Nationale est assurée à présent par une entreprise extérieure. Le débroussaillage de la rue des Larges Pierres, jusqu'alors réalisé par les agents techniques a été assumé récemment par cette même entreprise. Une évaluation de l'organisation définie sera conduite fin 2016 et des réajustements seront apportés en fonction des résultats.

Marie-Ange BOICHUT

## Fleurissement

La commission fleurissement s'est réunie le 9 mars 2016. Au cours de cette rencontre, les différents membres ont validé la commande de fleurs annuelles 2016. Des équipes de bénévoles ont été formées pour entretenir les massifs et jardinières de la commune : désherbage et fleurs fanées. Il a également été décidé de créer des massifs sur le rond-point des Larges Pierres pour fleurir cet endroit très passant.



Par ailleurs, la commune de Choisey a lancé un appel auprès des volontaires de la commission pour réaliser les plantations de fleurs annuelles. Le rendez-vous était donné mercredi 11 mai à 8h30. Compte tenu de la pluie importante, ce rendez-vous a été reporté l'après-midi à 13h30. Malheureusement, la pluie était encore de la partie mais elle n'a pas découragé les 14 personnes venues prêter main forte aux 3 employés municipaux. L'équipe motivée a malgré tout repiqué 740 plantes dans les 80 bacs et massifs de la commune.

Pour clore cette journée, toute l'équipe s'est retrouvée autour d'un verre. La municipalité remercie toute l'équipe.

Elise MOIZAN



## Un petit « rafraîchissement » autour de la Vierge du Pasquier

Les grilles de la Vierge du Pasquier ont été décapées et repeintes par une entreprise au mois de mai. La statue a été nettoyée et les plantes se trouvant à l'intérieur ont été supprimées afin de les remplacer par un paillage minéral. Des jardinières suspendues seront installées l'année prochaine.



## L'affouage

Cette année, l'affouage s'est déroulé dans les parcelles 6 et 8. Les lots attribués aux 36 affouagistes ont tous été cubés. Le débardage peut être réalisé à condition que les sols soient portants. Il est important de rappeler que le délai d'enlèvement des lots était fixé au 31 août 2016. Les retardataires devront terminer au plus vite pour que la parcelle 8 puisse être exploitée.

Les inscriptions pour l'année 2017 sont ouvertes en mairie du 26 septembre au 26 octobre 2016. Les inscriptions seront prises en compte uniquement si le dossier est complet. Nous vous demandons donc :

- de **vous présenter personnellement** au secrétariat afin de retirer le règlement d'affouage contre signature,
- de **fournir impérativement lors de l'inscription les documents suivants** :
  - Attestation d'assurance responsabilité civile.
  - En cas de réalisation de la coupe du bois par une tierce personne : attestation d'assurance responsabilité civile du tiers accompagné d'un certificat sur l'honneur certifiant de la réalisation des travaux à titre gratuit.

Elise MOIZAN

## Zéro pesticide : échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2017

### Le contexte

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017. A partir de cette date, aucun pesticide ne sera utilisé par la municipalité sur l'ensemble de la commune.

### Etat des lieux réalisé

La commune de Choisey utilise déjà très peu de produits phytosanitaires et Nicolas Messenger (employé municipal) réalise beaucoup de désherbage manuel. Il semble que le passage au « zéro pesticide » ne changera pas beaucoup les pratiques en place. En effet, Nicolas Messenger applique du désherbage chimique en localisé et peu de désherbage en plein ou systématique. Les pratiques semblent très raisonnées.

### Les propositions d'aménagement

Pour les endroits les plus enherbés et les plus sales, il est proposé de les enherber pour les entretenir par de la tonte. Pour ce qui concerne le cimetière, il est envisagé d'enherber des espaces entre les tombes, diminuer les allées et augmenter les espaces en pelouse. Si cet essai est concluant, nous pourrions par la suite augmenter les zones à enherber.

*Elise MOIZAN*

## L'ambrosie : une plante nuisible, envahissante et allergisante

### Une lutte obligatoire !



### Principale cause d'allergies de mi-août à fin septembre

L'ambrosie est un problème de santé publique à l'origine de nombreuses allergies : rhinite, conjonctivite, laryngite, eczéma, urticaire, asthme, chez environ 10 % de la population.

Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. *Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent.*

Les pollens de cette plante responsable de cette allergie se concentrent dans l'air pendant la période de début août à fin septembre.

### Comment la reconnaître ?

L'ambrosie à feuille d'armoise présente des feuilles larges, très découpées, du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise.

### Une plante en pleine progression

L'ambrosie représente une réelle menace pour la biodiversité. Elle envahit très rapidement les espaces, d'autant plus

quand ils sont dénudés et qu'elle concurrence nos espèces locales. Elle représente également une nuisance pour l'agriculture, car elle réduit le rendement des récoltes et diminue leur qualité.

Une terre collante, les transferts de terres lors de chantiers et les récoltes d'automne peuvent participer à la dissémination des graines d'ambroisie.

### Une lutte obligatoire avant la formation des graines

Depuis le 17 décembre 2015, la lutte contre les espèces invasives fait partie de la loi Santé. Pour la supprimer, il faut détruire la plante, par **l'arrachage** avec des gants ou le cas échéant, le broyage, le fauchage ou la coupe de l'ambroisie **avant floraison**. Il est impératif de surveiller le redémarrage éventuel de la plante dans les 15 jours qui suivent l'intervention.

Le propriétaire ou le gestionnaire du terrain contenant l'ambroisie est tenu de réaliser sa destruction ou de prévenir sa pousse. Les maires sont chargés de l'application de ces arrêtés.

### Quelques chiffres :

- 1 plante = 5 000 graines en moyenne
- 1 plante = jusqu'à 2,5 milliards de grains de pollen/ jour
- graines viables jusqu'à 30 ans.

**Il est important de signaler la présence de l'ambroisie en Mairie.**

Plus d'info sur :

[http://www.ambroisie.info/docs/carte\\_reconnaitre\\_ambroisie.pdf](http://www.ambroisie.info/docs/carte_reconnaitre_ambroisie.pdf)

[http://www.fredonfc.com/ressources/page/Plaquette\\_ambroisieFREDON.pdf](http://www.fredonfc.com/ressources/page/Plaquette_ambroisieFREDON.pdf)

## Un Service d'Echange Local à Choisey ?

Différentes municipalités ont contribué à l'ouverture d'un Service d'Echange Local (SEL). Les retours de ces échanges sont très satisfaisants. Pourquoi ne pas s'interroger sur la mise en place d'un tel service à Choisey ? Cela nécessite au préalable une information auprès des citoyens sur ce service.

### Qu'est-ce qu'un SEL ?

- Une plate-forme, un service qui viserait à favoriser les échanges individuels et collectifs sans utiliser l'argent ;
- l'objectif visé serait de permettre aux adhérents **d'avoir accès à des biens et services et ainsi de tisser des liens et valoriser des savoir-faire.**

### Principe d'un SEL

Chaque membre du SEL échangerait de son temps ou un service contre des unités d'échange virtuelles appelées **grains ou gouttes**, grâce auxquels il pourra recevoir un service ou une chose. Cette unité est le plus souvent basée sur le temps (par exemple, 1 heure = 60 unités, un objet = 20 unités). La valeur d'un service est généralement dictée en fonction du temps qu'il nécessite.

Par exemple, le prêt d'un vélo à quelqu'un pendant une journée permettrait de créditer un compte de 20 grains. Que la personne pourrait utiliser ensuite auprès de n'importe quel autre membre du SEL pour une coupe de cheveux, une écharpe tricotée, un prêt de perceuse, une confiture ou toute autre chose. Le principe est aussi bien de prêter **des objets, des compétences, des savoir-faire ou des services.**

Anne-Laure BARRAUX

Afin de décider de la pertinence de l'ouverture de ce service proposé par la municipalité, faites connaître votre intérêt pour celui-ci en répondant aux questions du bulletin réponses ci-dessous et le déposant ou en le renvoyant rapidement à la mairie :

Je souhaite qu'un Service d'Echange Local s'ouvre à Choisey :  oui  non

S'il s'ouvre, je souhaiterais adhérer à ce SEL :  oui  non

Je souhaite recevoir les prochaines informations concernant ce service :  oui  non

Si oui, voici mon nom et mon adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## ○ Vie scolaire

Le 7 janvier, l'APE a offert des galettes de l'épiphanie partagées entre tous les enfants, l'équipe enseignante et les membres de l'APE.

Vendredi 12 février 2016 après-midi, à la faveur d'une éclaircie, les enfants ont fêté



carnaval : défilé dans les rues de Choisey avec Monsieur Carnaval qu'ils ont ensuite brûlé, déguisés en héros ou en princesses, s'imaginant milles aventures. Puis, ils ont goûté un chocolat chaud et les beignets confectionnés par les mamans.

### Soirée fondue

Samedi soir 20 février a eu lieu à la salle des fêtes de Choisey la soirée fondue, avec pour thème les années 80. De nombreux cabotins, petits et grands, s'étaient inscrits cette année à ce repas, certains costumés pour l'occasion. Avec leurs famille et amis, ils se sont retrouvés autour d'un verre offert par l'association, puis ont dîné le fameux plat hivernal dans une ambiance festive. Le bilan de cette soirée : des retours d'opinion générale très positifs et un bilan financier qui encouragent l'Association des Parents d'Elèves (APE) à renouveler cette action.

APE



### Cycle piscine

De mars à juin, les institutrices et les parents ont accompagné et encadré les 12 séances de piscine dont ont bénéficié les classes de grande section maternelle, CP et CE1. Quatre groupes ont été formés, dans les petit et grand bassins. De manière ludique ou plus rigoureuse, de l'initiation au perfectionnement, les enfants ont ainsi largement progressé dans leur apprentissage et leur rapport à l'eau.

Anne-Laure BARRAUX



### Marché des saints de glace

Dimanche 24 avril 2016 a eu lieu le marché des saints de glace organisé par l'APE dans la cour de l'école, de 10h00 à 18h00. De nombreux plants de fleurs, aromates et légumes étaient proposés. Quelques artisans avaient rejoint l'APE ; bijoux fantaisie, arbres miniatures en perles de rocaille, miel et jouets en bois étaient exposés. Les promeneurs pouvaient également déguster une crêpe et boire un café. L'argent récolté permettra de financer, en partie, les futurs projets scolaires, sportifs et culturels, élaborés par les enseignantes.

APE



### Sortie au château de Pierre de Bresse

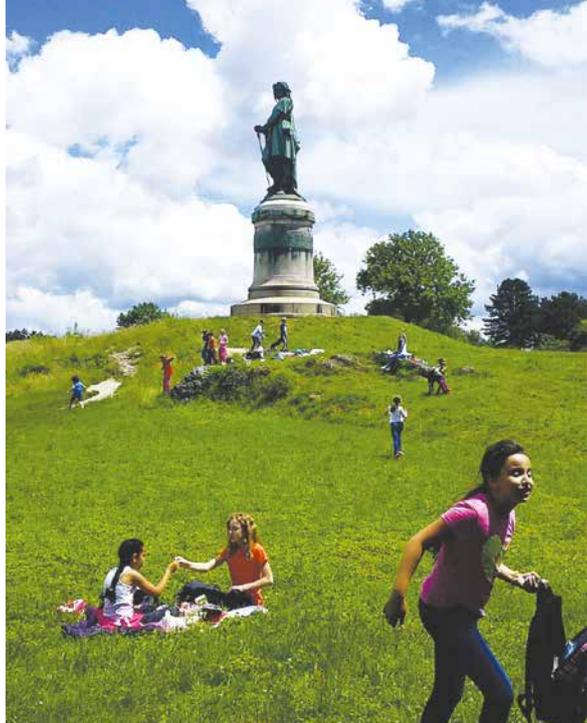
Vendredi 27 mai, les classes de moyenne/grande section et CP/CE1 ont effectué une sortie au château de Pierre de Bresse.

Le matin les enfants de la classe des moyenne/grande sections ont participé à l'atelier " le château en couleur". Plusieurs activités ont été proposées autour du thème des couleurs : des expériences sur le mélange des couleurs à partir de colorants, des jeux d'association fruits-couleurs, des tracés à partir de feuilles, plantes, fleurs... et pour terminer un coloriage codé du château. Le midi, le soleil a permis de pique-niquer dans un grand pré à côté du château. L'après-midi la visite s'est poursuivie à travers plusieurs salles du château consacrées à la vie autrefois. Les élèves ont vu des scènes de la vie quotidienne, des vêtements, des instruments de musique, la fabrication de sabots, du beurre... Pour finir la classe a été découvrir la charpente du château. Les enfants étaient très attentifs et intéressés par cette visite guidée, ils ont appris beaucoup de choses et sont revenus contents de cette journée.

Pour les CP/CE1, cette sortie vient compléter un travail mené en classe sur l'évolution des modes de vie. A travers une visite active : "en quête de mémoire", les élèves ont découvert des métiers oubliés et les richesses naturelles de la Bresse. Ils ont été immergés dans la Bresse bourguignonne du début du XXème siècle ; ils ont visité l'écomusée, ont découvert tous ses objets du passé, les métiers, outils et savoir-faire oubliés. L'après-midi, ils ont participé à un atelier "découverte de l'art et de la terre" : la guide leur a expliqué l'utilisation de l'argile dans la construction en Bresse (présence de briques rouges dans le paysage), puis ils ont réalisé un carreau décoratif. Les semaines qui ont suivi, les enfants ont poursuivi ce travail en classe à travers un atelier de modelage d'argile.

Mmes VERNOTTE et DEGREMONT (institutrices)





### Sortie à Alésia

Le temps a été plus que clément, lors de la sortie scolaire des CE2/CM1/CM2, le 17 juin dernier au site d'Alésia. Les 48 élèves et leurs quatre accompagnatrices (deux professeurs des écoles et deux mamans) ont ainsi pu découvrir les vestiges de la ville gallo-romaine d'Alésia sous le soleil. Pour débuter la matinée, deux jeunes guides ont animé des ateliers sur "les jeux des enfants" et "l'artisanat" gallo-romain. Ensuite, le déjeuner a pu se dérouler sur l'herbe au pied de l'imposante statue de Vercingétorix. Le début d'après-midi, tout le monde s'est prêté au jeu d'un parcours « enquête » au milieu des ruines afin de découvrir un objet mystère et apprendre des quantités de choses sur nos ancêtres. Pour clore la journée, c'est au muséoparc d'Alise Sainte Reine que tout le groupe a assisté à un film sur la bataille d'Alésia et un spectacle : quatre acteurs en costumes de soldats romains et guerriers gaulois ont expliqué, non sans humour, quelques notions de combat de l'époque. Tout le groupe est rentré la tête et les poches pleines de souvenirs.

Mme VANDELLE (Directrice de l'école)



### Kermesse de l'école

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet après-midi a eu lieu la kermesse de l'école qui s'est déroulée dans l'allégresse. Elle a débuté par la représentation de sketches joués par les enfants, créés dans le cadre de leur présence à l'accueil de loisirs.

Après le goûter, un large choix de jeux était à disposition : fléchettes, pêche aux canards, parcours, château gonflable, etc. La soirée festive s'est prolongée par un barbecue. La kermesse est également le lieu d'échanges entre parents, ainsi qu'entre parents et institutrices, à un moment particulier pour tous, qui est celui de la fin de l'année scolaire. Elle a entre autres été l'occasion de remercier Madame Amélie Vantard, institutrice depuis trois ans à Choisey (qui avait à sa charge la classe des CM1/CM2) et dans l'obligation de muter, ainsi que Laurent Pidancier, trésorier de l'APE pendant trois ans.



APE

### « Petit tour » au centre aéré cet été

Durant tout le mois de juillet, les enfants ont pu réaliser différentes activités manuelles, se dépasser avec les activités sportives, sur le thème de l'aventure. Des sorties ont été organisées en partenariat avec Moto Ramel, où les enfants ont pu s'initier au quad et à la moto. Ils ont également passé une journée à Métabief Aventure.

*Emeline LAURENT (Animatrice du CLSH)*

## Mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée scolaire 2016 : nouvelles directives

Le 25 août 2016, le préfet du Jura a adressé un courrier relatif aux mesures de sécurité dans les écoles à la rentrée 2016 à tous les Maires du Jura. En effet, suite aux récents attentats et au contexte de menace terroriste une vigilance renforcée accompagnée de mesures particulières de sécurité s'impose. Ainsi, en matière de prévention des risques au sein des écoles et des établissements scolaires des mesures arrêtées par le ministre de l'Intérieur et la Ministre de l'Education Nationale seront à mettre en œuvre pour la rentrée scolaire :

- dans chaque école, le plan particulier de mise en sûreté de l'établissement doit être porté à la connaissance de tous les personnels. Trois exercices seront organisés dans ce cadre durant l'année scolaire ; un de ces exercices portera sur un attentat-intrusion ;
- en cas d'attentat-intrusion, l'alerte devra être distincte de l'alerte incendie et elle devra être bien audible ;
- un référent sûreté sera désigné par l'Inspecteur d'Académie pour le département du Jura ; sa mission sera d'accompagner les personnels de l'Education Nationale dans la mise en œuvre effective des mesures de sécurité.

La sécurité étant un enjeu collectif, Hélène THEVENIN (Adjointe chargée des affaires scolaires) et Jean BANDERIER (Conseiller chargé des bâtiments communaux) se rapprocheront de Mme VANDELLE (Directrice de l'école de Choisey) afin d'assurer une bonne coordination dans la mise en œuvre de ces mesures de sécurité.

*Marie-Ange BOICHUT*

## Point sur la rentrée 2016/2017

Les effectifs pour cette rentrée 2016/2017 s'élèvent à 97 élèves et se déclinent comme suit : 6 enfants en petite section, 13 en moyenne section, 13 en grande section, 11 en CP, 11 en CE1, 12 en CE2, 12 en CM1 et 19 en CM2. Les groupes sont homogènes, sauf pour les petits et les grands.

*Hélène THEVENIN*



## Comité des fêtes



### SOIRÉE CABARET AVEC JOSETTE JAGOT

La soirée cabaret avait été programmée le 13 février, veille de la Saint Valentin. Guy THOMAS le parolier de Jean FERRAT nous avait fait l'honneur de sa présence. Une soixantaine de personnes sont venues écouter un répertoire de choix.

### CHASSE À L'ŒUF

En raison des conditions atmosphériques, la chasse à l'œuf programmée le lundi de Pâques (28/03) a été reportée au samedi 02 avril.

Deux parcours (maternelle d'une part et CP à CM2 d'autre part) ont permis à la cinquantaine d'élèves de chercher les chocolats aux abords des terrains de football. Que du bonheur !!



### 10 KM DE CORA

Alors que le DAC (Dole Athlétique Club) avait songé à annuler cette course, le nombre de participants chutant au fil des années, 2016 a été un bon cru. C'est sous la pluie que presque 200 coureurs se sont lancés sur le parcours. Les membres du Comité étaient là pour assurer le ravitaillement en boissons.

### PUCES

« La pluie du matin n'arrête pas le Pèlerin », proverbe qui s'est révélé inexact pour le 1er mai. Pour la seconde année consécutive, les puces ont été annulées en raison du froid et de la pluie. Les chèques de tous les puciers inscrits n'ont pas été endossés et les personnes qui avaient réglé en espèces ont été remboursées.



### 14 JUILLET

La fête nationale accueillait cette année 25 artistes à la salle polyvalente pour une exposition artisanale de qualité. Nouveau concept pour le bal populaire qui s'est tenu sur le parking de la salle des fêtes avec une restauration de plein air. Félicitations cette année encore à nos artificiers et à leur spectacle apprécié de tous.

Merci à JEREMY pour son implication à cette manifestation !



# ○ La mairie vous informe

## Agenda

<b>A.P.E.</b>	dimanche 16 octobre	bourse à la puériculture
<b>Le comité des fêtes</b>	dimanche 22 octobre samedi 5 novembre les 2 et 3 décembre samedi 31 décembre	loto dictée du Téléthon Téléthon réveillon
<b>Foyer Rural</b>	vendredi 11 et samedi 12 novembre du vendredi 18 au dimanche 20 novembre	théâtre théâtre
<b>Patrimoine</b>	vendredi 21 octobre	Conférence : les Forges de Baudin de Toulouse le Château
<b>CCAS</b>	samedi 10 décembre	repas des anciens



## Les cartes avantages jeunes sont là !

**39 jeunes** ont manifesté leur souhait de bénéficier d'une **carte avantages jeunes** offerte par la municipalité. Ces cartes, **pour celles et ceux qui ont rempli le dossier de réservation**, sont disponibles en mairie. Elles sont à retirer dès à présent.



## Dates des prochaines élections

**Présidentielles** : 23 avril 2017 et 7 mai

**Législatives** : 11 juin et 18 juin

### Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

### Quelle pièce fournir ?

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité  
*Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).*
- Justificatif de domicile.



## ○ Informations diverses



### Information cimetière

- Aménagement d'un nouveau columbarium vertical comprenant 13 cases.
- Achèvement de la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon engagée durant les années 1997 à 2000 qui est totalement terminée administrativement. La phase à engager début 2017 concernera le relevage desdites concessions. Un affichage des numéros de tombes concernées et des noms des défunts inhumés sera mis en place pendant un mois au cimetière du 15 octobre au 15 novembre.  
14 places étaient concernées, 10 places sont à relever, 4 l'ont déjà été antérieurement.

## Les lignes et les horaires des bus du réseau Transport du Grand Dole ont changé depuis le 01/09/2016.

La commune de Choisey est desservie par les lignes 1, 10, 15 toute l'année ou en période scolaire (se reporter à la légende figurant sur les lignes) et 22 sur réservation uniquement, toute l'année.

Les nouveaux guides horaires sont disponibles à l'agence commerciale TGD (en gare SNCF), et dans les bus TGD, mairies.

**Toutes les lignes et tous les horaires sont accessibles depuis le site internet : [www.reseau-tgd.fr](http://www.reseau-tgd.fr)**

### Agence commerciale TGD

Avenue Aristide Briand - 39100 Dole  
03 84 72 67 51

### Horaires d'ouverture

Pour acheter l'ensemble des titres de transport et recevoir des conseils personnalisés.

- Lundi : de 14h00 à 18h00
- Du mardi au vendredi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Samedi : 09h00 à 12h00

### Transport à la Demande

#### Nouveau client sur l'un des services Flexi ?

Contactez dès à présent le numéro vert 0 800 346 800 pour qu'une hôtesse enregistre votre fiche client, et ainsi profitez du service TAD.

Vous disposerez ensuite de la possibilité de réserver vos transports 14 jours à l'avance.

**L'heure limite de réservation est fixé à 17h30 la veille pour le lendemain et jusqu'à 11h30 le matin pour l'après-midi. (samedi 11h30 pour la journée du lundi).**



## Les services concernés pour Choisey :

### › Ligne 22 sur réservation

Réservez la ligne **22 (Peseux-Choisey)** aller et retour, par téléphone au 0 800 346 800, par internet ou à l'agence commerciale TGD.

**Pratique !** Il suffit qu'une personne réserve à un arrêt de la ligne pour déclencher la totalité de cette ligne. Vous êtes alors prévenu par SMS !!

### › Flexi Job

**Pour vous déplacer tôt ou tard dans la journée ! Un service adapté à vos horaires !**

Le service Flexi Job vous permet de circuler d'arrêt à arrêt à partir d'une de ces communes : Authume, Baverans, Brevans, Biarne, Champvans, **Choisey**, Crissey, Damparis, Dole, Foucherans, Gevry, Jouhe, Monnières, Parcey, Rochefort, Sampans, Tavaux, Villette-Lès-Dole

**Ce service fonctionne du lundi au samedi entre 4h30 et 7h00 et de 20h00 à 22h00 en horaires libre (en dehors des horaires proposés par les lignes régulières).**

Pour ce service vous avez la possibilité de réserver vos transports par INTERNET. Demandez vos identifiants en composant le numéro vert 0 800 346 800 et réservez ainsi vos transports de chez vous !!

### › Flexi PMR

Le service Flexi PMR a pour vocation d'assurer les déplacements des personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes régulières TGD dans les conditions d'accès et de sécurité satisfaisantes. Il est destiné aux personnes qui ne peuvent utiliser les bus des lignes régulières en raison d'un problème d'autonomie et d'accessibilité. C'est un service sur réservation.

#### **Ayants droits :**

Le service est réservé aux titulaires d'une carte d'incapacité d'un taux égal ou supérieur à 80%.

#### **Fonctionnement :**

Le service Flexi PMR est dit « d'arrêt à arrêt » c'est-à-dire que la prise en charge et la dépose se font à des points d'arrêts définis.

Pour la commune de Dole, la plage horaire de fonctionnement est de 07h00 à 19h00, toute l'année, hors dimanches et jours fériés, correspondant à celle des lignes régulières.

**Pour les autres communes**, le service fonctionnera aux mêmes horaires (une flexibilité de + ou – 30 min sera laissée pour répondre aux contraintes d'exploitation) et vers les mêmes destinations que les lignes du réseau.

Les liaisons entre deux communes se feront en correspondance sur un arrêt accessible de Dole.





## Emballages : tous dans le même bac !

A compter du 3 octobre 2016 dans tout le Jura, vous pourrez déposer tous vos emballages dans votre bac bleu. **La nouveauté** : tous les emballages plastiques sont désormais « triables » pour être recyclés et/ou valorisés.



### Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et sacs en plastique pouvaient être déposés dans le bac bleu aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Le SYDOM du Jura va donc moderniser son centre de tri, pour vous permettre de trier plus d'emballages !

### Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre département fait partie, avec la Haute-Saône et la région de Besançon, des premiers à participer au projet piloté par Eco-Emballages. Vos proches qui habitent dans des départements voisins ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

### Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans le Jura remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). **Pour vous aider** :

- 1/ C'est un emballage ?  
Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

### A recycler :



#### Dans le bac bleu :

emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !

*Quelques exemples* : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...



#### Dans le conteneur à verre :

emballages en verre.

*Quelques exemples* : bouteilles, pots, bocaux...

➔ **Désormais, plus de doute : dans le Jura, tous les emballages se trient !**

Directeur de la publication : Jean-Claude LAB, Maire

Rédaction : membres de la commission  
Information-Communication

Conception et réalisation :  LIG Dole - 2016 - IMPRIM'VERT

